



**Grand Conseil**  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-480

Déposé le : 26.05.20

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois.***

## Titre de l'interpellation

**Office des bourses : comment fait-il face aux demandes ?**

## Texte déposé

Il y a quelques années l'office des bourses était sous tension et ne pouvait plus répondre aux demandes dans un temps raisonnable. Des mesures d'urgence ont été prises pour palier la situation et rattraper le retard. L'office a aussi changé de département pour rejoindre le DSAS sous l'égide de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS). La situation était en train de se normaliser au début 2020. Or, avec la crise du corona virus, nombre d'étudiants ont vu leur situation devenir plus difficile, voire critique, beaucoup de petits jobs qui leur servaient d'appoint ayant été supprimés. La présente interpellation pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Les demandes de bourses ont-elles augmenté suite à la situation du Covid-19 ?
- Si oui dans quelles proportions et dans quels secteurs (gymnases, formation professionnelle, hautes écoles) ?
- Le traitement des dossiers peut-il se faire dans un délai raisonnable ?
- La collaboration et la coordination avec les CSR dans ce domaine est-elle active et se passe-t-elle bien ?
- Y a-t-il eu une coordination avec le privé qui a fait des dons pour aider les étudiants (ex-SAV) ?
- Quelles mesures d'information sont faites par l'office pour parvenir aux étudiants concernés dans les meilleurs délais ?

## Commentaire(s)

## Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Carole Dubois

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**